**Comment faire son CV**

Membres d'Arts visuels Roussillon,

En 2008, Le Conseil Montérégien de la Culture et des Communications (CMCC) est venu vous entretenir sur les points importants à développer dans un curriculum vitae (CV). Une conseillère s'est aussi déplacée pour venir aider ceux et celles qui le désiraient, soit à le faire, soit à le parfaire.

Dans le but avoué de mieux connaître ses membres, de combler vos besoins et aussi les nôtres (calendriers, expositions, évènements divers), Arts visuels Roussillon a modifié sa fiche d'inscription en ce sens et vous demande de joindre votre CV Plusieurs d'entre vous, ceux et celles qui ne désirent pas poursuivre une carrière professionnelle, n'en voient pas le besoin. Mon objectif n'est pas de discuter vos choix. Mon propos se veut plutôt un incitatif visuel pour vous encourager à prendre conscience de vos progrès. De plus, tant qu'à le faire, autant le faire selon les règles de l'art.

Poursuivre une carrière artistique demande autant de savoir-faire que pour toute autre carrière. L'argent et les énergies que vous investissez lorsque vous allez suivre des cours, assistez à des conférences ou participez à des ateliers ne seront que mieux investis.

Noter, lors de chaque évènements, la date, le lieu, les prix gagnés, etc. qui jalonnent votre parcours, vous fera prendre conscience des progrès accomplis et par conséquent de votre cheminement d'artiste, sans compter que c'est beaucoup plus facile de le faire au fur et à mesure que de reconstituer son itinéraire lorsque vous en aurez besoin pour une raison ou une autre.

Pour vous aider à colliger toutes les informations, il a été proposé lors d'une séance du Conseil d'administration AVR de vous envoyer des communiqués à cet effet.

**MODE D'EMPLOI**

**Par catégorie, noter :**

- **Titre de l'évènement** (cours, expositions, ateliers, symposiums, etc.);
- **Date et lieu** de l'évènement;
- ***Répertorier comme suit*** :
  - **Expositions et symposiums** avec ou sans jury de sélection de dossiers :
    1. **AVEC** = Expositions avec jury de sélection == expos, symposiums, toutes formes d'expositions pour lesquelles *des jurys* doivent *sélectionner les artistes* qui en feront partie en étudiant les dossiers soumis;
    2. **SANS** = Autres expositions de groupe == toutes les expos, symposiums, toutes formes d'expositions pour lesquelles, il n'y a pas de jury de sélection. Exemple: il y a 50 places, sont acceptés les 50 premiers dossiers;

    Note : ne pas confondre jury de sélection de dossiers et jury pour l'attribution de prix lors d'une exposition concours, ce sont deux choses différentes.

- **Prix** que vous gagnez, catégorie du prix : (exemple : pinceau d'or, catégorie artiste amateur avancé);

- **Publications dans les journaux et revues d'art** autres que les annonces de vos expositions; il est important de conserver l'article du journal, la page complète sur laquelle sont inscrits : le nom du journal, la date de parution, le numéro de la page. **Exemple : le samedi 7 février 2009 – Journal Le Reflet – page 53.**
- **Titre du cours**, le nom du professeur et le nombre d'heures;
- **Titre de l'atelier**, le nom des maîtres qui donnent l'atelier et le nombre d'heures;
- **Galeries :** date d'entrée dans cette galerie et date de sortie;
- **Affiliations** : le nom des associations dont vous faites partie, année où vous avez commencé l'affiliation avec cet organisme et la date où elle a pris fin, s'il y a lieu;
- **Œuvres achetées par des collectionneurs :** le nom du collectionneur, titre de l'œuvre achetée, le nom de la compagnie qui l'a acquise, l'année d'acquisition;
- **Projets spéciaux** tels que : faire des démonstrations, donner des cours, des ateliers, des conférences, des leçons particulières « *tutoring, coaching* ». Noter les informations pertinentes concernant l'évènement.

Vous devrez également rédiger votre démarche artistique et vos notes biographiques.

- La démarche artistique informe ceux qui liront votre CV de vos motivations pour peindre, sur votre processus de création et quels sont les matériaux qui vous allument. Le texte doit être rédigé au « Je »;
- Les notes biographiques informent le lecteur de vos origines, depuis quand vous peignez. Ce qui vous a amené à la forme d'art que vous pratiquez. Les notes biographiques sont rédigées comme si c'était quelqu'un d'autre écrivait À VOTRE SUJET;

Dans le bas de chaque page du CV : inscrivez vos coordonnées ainsi que la date d'impression du CV, pour vous informer de la dernière version. Aussi : page x de xx.

Il va de soi que le CV doit être bien présenté. N'oubliez pas que c'est votre image que vous véhiculez. Voir l'exemple de démarche artistique, de notes biographiques et d'un CV conforme au cours que j'ai suivi et tel que je fais le mien.

Ne mettez pas votre photo, ni de photos de vos œuvres car celle que vous mettrez n'est peut-être pas représentative de l'ensemble de votre œuvre et pourrait fausser la première impression d'un jury de sélection de dossiers.

Vous avez des questions, des points à éclaircir qui demandent plus d'explications. Peu importe, écrivez-moi, je vous aiderai si besoin est et j'en ferai profiter les autres dans un prochain texte. Mon objectif sera atteint lorsque chacun et chacune d'entre vous aura son CV en main. Ensuite, il s'agit seulement de le mettre à jour, au moins une fois l'an.

**Mon souhait : pour la prochaine exposition concours, constituer un recueil des CV des exposants!**

Claudette Poirier,
présidente AVR
claudette.poirier @polymtl.ca
450-635-8560